



L'ECHO ALBANAIS

NOUVEAU : CONNECTEZ-VOUS DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE !

La Poste met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale communale.



• Les services de La Poste

- *La Poste* : s'informer sur un produit ou un service, sur un bureau de poste, acheter un produit ou un service
- *La Banque Postale* : consulter et gérer ses comptes, prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale, découvrir les produits et services.
- *La Poste Mobile* : ouvrir une ligne mobile, gérer son offre si on est déjà client, renouveler son mobile si on est déjà client.

• Les Services Publics

- *Mairie* : accéder aux actualités de la commune, s'informer sur l'économie locale, le monde associatif, les sports et loisirs, informations utiles, la communauté de communes, consulter l'état civil... via son site *saintalban.fr*
- *Office de Tourisme* : connaître les offres touristiques de la région, s'informer sur les possibilités d'hébergement à proximité...
- *Services publics* : poser une question et entrer en contact via *service-public.fr*, accéder aux formulaires en ligne du site officiel de l'administration française, accéder aux actualités des droits et démarches en lien avec les services publics.
- *Allocations familiales* : s'informer sur les aides possibles (enfance, logement solidarité...), estimer ses droits à diverses aides, faire une demande en ligne au logement, RSA ou accueil d'enfant, suivre ses versements, déclarer un changement de situation ou de coordonnées.
- *Assurance Maladie* : s'informer sur ses droits et démarches, choisir un professionnel de santé ou un établissement de soin, estimer ses droits à bénéficier d'une aide financière pour une complémentaire santé, estimer le montant de ses indemnités journalières maternité/paternité et d'accueil de l'enfant, consulter ses remboursements.
- *Pôle emploi* : s'inscrire à pôle emploi, gérer son dossier de recherche d'emploi, s'abonner aux offres d'emploi, estimer le montant de son allocation, consulter ses paiements, signaler un changement de situation.
- *Legifrance* : accéder à toutes les informations concernant les droits français européens et internationaux.
- *Cadastre* : consulter le cadastre.
- *Amendes* : payer ses amendes.

L'Agence Postale Communale est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h
21, rue de l'Eglise - Tél : 02.96.32.91.23

LIRE ET FAIRE LIRE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES LECTEURS

« Lire et faire lire » est un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle, coordonné sur le département par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et la Ligue de l'Enseignement. Le dispositif s'est développé dans les Côtes d'Armor depuis 1999. Il compte aujourd'hui plus de 200 bénévoles qui interviennent dans une centaine de structures éducatives.

En cohérence avec le projet d'école et les pratiques pédagogiques, des bénévoles (retraités ou personnes d'au moins 50 ans) offrent une partie de leur temps libre aux enfants fréquentant des structures éducatives pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche de plaisir, de découverte, d'expression orale et de communication.

L'Association va intervenir dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, la coordination recherche des bénévoles pour encadrer les enfants des deux écoles de SAINT-ALBAN le vendredi après-midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'UDAF au 02.96.33.40.76 ou la Ligue de l'Enseignement au 02.96.94.16.08.

www.lireetfairelire.org

-

www.lireetfairelire22.wordpress.com

MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année, depuis plus de 10 ans, le Comité des Fêtes de St-Alban organise un marché de Noël. Cette année, il aura lieu le dimanche 7 décembre à la Salle des Fêtes. Si vous êtes intéressés, vous pouvez encore nous contacter aux numéros suivants :

- 02.96.32.90.82.
- 06.31.48.67.61.
- 02.96.32.91.34. (après 19 h).

LES RANDONNEURS ALBANAIS

Sorties : Départ du parking du complexe sportif René Rouget



- Dimanche 16 novembre à 8 h 30 : La Poterie
- Dimanche 30 novembre à 13 h 30 : Sévignac



CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA -

Novembre 2014

Marche douce : les lundis 10 : Parcours à Pléneuf-Val-André – Le Pré Mencil – L'Escrèle – La Chapelle Saint-Pabu, 17 : Parcours à Planguenoual – Château du Val, 24 : Parcours à Saint-Alban – L'œillet – L'Hormelet – La Cidrerie.

Piscine - Aquagym : les mardis 18 et 25 de 16 h à 17 h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf Val André.

Club du jeudi : Les jeudis 13 et 27 de 14 h à 18 h. Jeux de cartes, de société et boule bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

SPECTACLE : Le Club des Aînés de La Flora organise le dimanche 16 à 15 h à la salle des fêtes de Saint-Alban un spectacle de magie avec Serge AVRIL, LE MAGICIEN DE FORT BOYARD. Le spectacle de Serge AVRIL est un show délirant. Un feu d'artifices de tours de magie à la fois drôles et intrigants. Ce spectacle capte facilement l'attention du spectateur et l'entraîne dans un rythme soutenu où gags et magie s'enchaînent pour ne laisser place qu'aux fous-rires du public. L'une des grandes forces de ce show est l'interactivité entre Serge AVRIL et son public qui en redemande toujours plus. Le secret du succès de ce spectacle réside dans le dosage entre élégance, délire, autodérision et magie. Un moment agréable à ne pas manquer, vous ne le regretterez pas. Pressez-vous de réserver, il ne reste plus que quelques places : Adulte 15 €, Enfant de 6 à 12 ans 8 €. Pour tous renseignements téléphoner au 02.96.32.96.59 ou 02.96.32.43.62. ou 02.96.63.08.34

REPAS DE FIN D'ANNEE : Le Club des Aînés de La Flora organise son repas de fin d'année à « L'ATTRACTION » le jeudi 11 décembre à 12 h. Comme chaque année, Vous pouvez réserver maintenant. Prix du repas : adhérents 25 €, non adhérents 40 €.

Pour contacter le club : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59 - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.



COLLECTE DE SANG

Soyez nombreux à offrir votre sang à la salle du Guémadeuc à Pléneuf Val André le **vendredi 14 novembre de 14 h à 19 h**, les malades et accidentés comptent sur vous.

800 poches de sang sont nécessaires chaque jour en Bretagne pour satisfaire les besoins des hôpitaux et cliniques. Merci d'en prendre conscience et de répondre à notre appel.



ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE - Informations

Site du club : www.ecta-saintalban.clubeo.com .

Contact : Henri SUHARD 06.31.67.23.72. suhard.henri@orange.fr/christophe.brehinier@wanadoo.fr

Dates à retenir : Le **22 Novembre**, nous organisons notre traditionnelle **soirée BOURGUIGNON** à la salle des fêtes. Des cartes de réservation vous seront proposées par les adhérents du Club au prix de 13 €/personne, 11 € à emporter et 6 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Sorties programmées au mois de Novembre

Mardi 11 : Circuit Annexe N° à préciser au départ.

Dimanche 16 - 62 km : Saint-Alban – Les Ponts Neufs – Coëtmieux – Pommeret – Quessoy – Route de Moncontour – Beau Soleil – à gauche D.35 Bréhand – Lamballe – St Aaron – St-Alban.

Samedi 22 : Soirée Bourguignon.

Dimanche 23 - 63 km : St Alban - Planguenoual - Lamballe - Bréhand - St Trimoël - D44 - Le Boissy - La Malhoure - Lamballe - St Aaron - Coron - Croix des Landes - Les Galimènes - St-Alban.

Dimanche 30 - 66 km : Saint-Alban - Planguenoual - St-René – Moncontour – Lamballe (par le plan d'eau) - St-Aaron – La Bonnaie – La Croix des Landes – Les Galimènes – St-Alban.

UTL

Aimé Césaire, intellectuel et homme de convictions avec Nicole LUCAS : Historienne

Par la politique et la poésie, l'Antillais Aimé Césaire reste la conscience de l'identité noire et la mémoire de son île. Intellectuel, il a cherché à être par ses écrits et son action le chantre du métissage des cultures, au contact de nombreux compagnons de route. Ses obsèques nationales en 2008 ont été l'occasion de souligner ses engagements et ses convictions au service d'une action politique multiple, en métropole et aux Antilles.

Le 4 décembre au Casino du Val André à 14 h 30. Conférence réservée aux adhérents. Possibilité de s'inscrire dès 14 h.

Contacts : www.utlcotedepenthievre.fr ou utl.cote.de.penthievre@gmail.com

MSA D'ARMORIQUE

La MSA d'Armorique incite ses assurés à se faire vacciner contre la grippe. C'est en effet le moyen le plus efficace de se protéger de cette maladie qui touche chaque année plusieurs millions de personnes.

Par ailleurs, la MSA d'Armorique accompagne et prend en charge à 100 % le vaccin pour ses assurés âgés de plus de 65 ans et les autres personnes à risque.

Les personnes à risque sont :


- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse,
- les personnes atteintes de certaines affections (12 ALD concernées),
- les personnes souffrant d'obésité (IMC \geq 40),
- l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risques.

Celles-ci reçoivent un bon de prise en charge de leur MSA qui leur permet de retirer gratuitement et directement le vaccin, en pharmacie, sans prescription médicale (à l'exception des femmes enceintes et des personnes n'ayant pas été vaccinées l'an dernier qui doivent obligatoirement consulter leur médecin traitant).

Le vaccin pourra être administré soit par une infirmière, soit lors d'une prochaine consultation chez le médecin traitant.

Elles peuvent se faire vacciner jusqu'au 31 janvier 2015. L'immunité contre le virus apparaît quelques jours après la vaccination. Il est donc important de se faire vacciner le plus tôt possible.

Plus d'informations et de conseils sur www.msa-armorique.fr



MSA
Exploitants, salariés et entreprises agricoles : donnez votre voix pour une protection sociale forte et équitable !

En janvier 2015, vous allez être appelé à voter pour vos délégués MSA. Elus par vous pour cinq ans, ils agissent pour vos intérêts en participant à la mise en place de projets locaux et en animant la vie de vos territoires. Le prochain scrutin se déroulera du 12 au 27 janvier 2015. A cette occasion, vous serez invités à élire dans votre canton vos nouveaux représentants.

La MSA : votre régime de protection sociale
 L'offre de guichet unique de la MSA permet de gérer l'ensemble de votre sécurité sociale : la maladie, la famille, la retraite, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles. La MSA est un interlocuteur attentif au quotidien des exploitants, des salariés et des employeurs agricoles.

Quelques exemples d'actions menées par vos Délégués MSA d'Armorique sur le mandat 2010/2015 :

⇒ **Au niveau national**
 De belles avancées significatives des droits de nos ressortissants ont été apportées :

- création des indemnités journalières maladie pour les exploitants,
- revalorisation des petites retraites agricoles.

En ce qui concerne les salariés, la réforme des retraites prévoit l'abaissement du nombre d'heures nécessaires pour valider un trimestre, ainsi que la création d'un compte pénibilité.

⇒ **Mise en place de projets locaux**

- Dans le domaine de la prévention santé : campagnes de prévention santé sur le dépistage organisé des cancers, le diabète, la nutrition, le sommeil, la maladie d'Alzheimer, les allergies, ... mais aussi la prévention du risque suicidaire dans le monde agricole, des formations sur les gestes de premiers secours.
- Dans le domaine de la prévention des risques professionnels : L'aide à la constitution du document unique pour les employeurs de main d'œuvre, formations sur la contention des bovins pour prévenir les risques d'accidents.

⇒ **Un rôle social important**
 L'accompagnement des familles, personnes âgées et des personnes confrontées à la maladie ou au handicap fait partie des orientations définies par le plan d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA d'Armorique. Ces préoccupations tiennent à cœur des délégués de la MSA qui agissent sur vos territoires ruraux.

Chaque voix compte : voter aux élections de la MSA c'est agir pour soi et pour les autres !

**Vous souhaitez de plus amples informations ?
 Rendez-vous sur www.electionsmsa2015.fr ou rapprochez-vous de votre MSA.**

ANNONCES

DIVERS

- Disparition d'un CHAT noir mâle stérilisé et pucé, en limite de St-Alban, Planguenoual et Pléneuf Val André . Il a une toute petite tâche blanche sur le ventre et une autre un peu plus grande sur le poitrail. Il est craintif. Si vous l'avez aperçu ou recueilli, merci de me prévenir au 06.01.89.40.35
- Disparition d'une petite MINETTE tricolore (gris, saumon et blanc), en limite de St-Alban, Planguenoual et Pléneuf Val André. Elle a la tête, le dos et la queue gris cendre et saumon. Ses pattes et son ventre sont blancs. Lettre "P" tatouée dans l'oreille droite pour indiquer qu'elle est pucée. Si vous l'avez aperçue ou recueillie, merci de me prévenir au 06.01.89.40.35.

Mémento



		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.santalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@santalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30– 17 h Vendredi 16 h 30–18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe <ul style="list-style-type: none"> • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30 		☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		

Le prochain écho paraîtra le 25 novembre 2014, les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 14 novembre à 12 h.



Réunion du conseil municipal du 13 octobre 2014

Présents : André GOMET, Michel GUEGUEN, Monique HOURDIN, Jean-Yves LE GALL, Loïc DAVID, Magalie HOUZE, Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAUVY, Christian LUCAS, Eliane JUMILUS, Christian TREHOREL, Yolande RODRIGUES, Mathieu LANGLAIS, Josette TALBOURDET, Denis BERTRAND, Brigitte HERVE, Alain JEGU, Danielle CAPPELLA, Philippe SEZNEC.

1. Congrès des Stations Vertes

Christian Lucas, délégué aux Stations Vertes a participé au Congrès des Stations Vertes les 09 et 10 octobre. Le coût de l'inscription est de 70 euros.

Le conseil municipal décide de prendre en charge le coût de l'inscription et les frais de missions. Adopté à l'unanimité.

2. Congrès des Maires de France

Le congrès des Maires de France se tiendra à Paris du 25 au 27 novembre 2014.

Le coût de l'inscription est de 90 euros par participant.

Le conseil municipal décide de prendre en charge le coût de l'inscription et les frais de missions pour 4 participants, élus et agents.

Adopté à l'unanimité

3. Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre des Contrats de territoires pour le programme voirie 2014

Les travaux de voirie, programme 2014, portent sur les voies suivantes :

- VC n° 53 – Entre la VC n° 2 et le hameau des Bois Normands – soit environ 1 000 ml
- VC n° 42 – Rue du Clos (entre la RD n° 786 et le hameau du Clos Girost) soit environ 500 ml.

Le dossier de consultation des entreprises a été établi par le Bureau d'étude INFRA CONCEPT qui assurera également le suivi des travaux. L'estimation est de 66 089 euros ht.

Le conseil sollicite l'aide du Conseil Général au titre des Contrats de territoire.

Adopté à l'unanimité

4. Résultats de l'appel d'offres pour les travaux de voirie 2014

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 03 octobre 2014 afin d'étudier les offres des entreprises ayant répondu à la consultation lancée pour les travaux de voirie, programme 2014.

Quatre entreprises ont présenté une offre :

- COLAS
- SPTP Bidaut
- EUROVIA
- EIFFAGE.

La commission d'appel d'offres, après vérification des dossiers par le bureau d'étude INFRA CONCEPT, a décidé de retenir l'entreprise COLAS pour un montant de 51 658,93 euros ht.

Abstentions : Ph. Sez nec – D. Cappella.

5 & 6 Effacement des réseaux BT/EP/TEL rue du Poirier et rue de la Gaieté

Dans le cadre du projet d'aménagement global du quartier du Poirier :

- Rue de la Gaieté (RD 791)
- Rue du Poirier (RD 786)

Le SDE fait procéder à une pré-étude et à un chiffrage sommaire du projet d'effacement des réseaux à réaliser dans ces deux rues :

- rue du Poirier, la participation de la commune serait de 117 360 euros, compris réseau électrique basse tension, éclairage public, réseau téléphonique,
- rue de la Gaieté, la participation de la commune serait de 104 000 euros, compris réseau électrique basse tension, éclairage public, réseau téléphonique.

Abstention : L. David.

7. Convention d'occupation des locaux de l'école Saint-Guillaume

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire précise le cadre réglementaire de la réforme dans le premier degré à compter de la rentrée 2013.

Cette réforme est donc mise en place dans les deux écoles depuis la rentrée de septembre 2014.

Pour l'organisation des TAPS, certains espaces de l'école privée sont mis à disposition de la commune. Cette mise à disposition nécessite une convention d'utilisation des locaux.

Adopté à l'unanimité

.../...

8. Demande d'ouverture du dimanche formulée par la Biscuiterie de la Côte d'Emeraude

Par courrier reçu le 19 septembre 2014, Monsieur DELAUNAY, au nom de la SAS Biscuiteries de la Côte d'Emeraude sollicite, une autorisation d'ouverture dominicale pour cinq dimanches :

- 26 octobre 2014
- 2 novembre 2014
- 9 novembre 2014
- 21 décembre 2014
- 28 décembre 2014.

Une autorisation ayant déjà été accordée du 20 avril au 09 novembre 2014, le conseil municipal donne un avis favorable à l'ouverture du magasin du Poirier les 21 et 28 décembre 2014.

Adopté à l'unanimité

9. Communauté de communes :

- **rapport d'activités 2013**
- **rapports annuels sur le prix et la qualité des services communautaires : Déchets, assainissement non collectif, eau potable et assainissement collectif.**

Les élus communautaires présentent les rapports d'activités de l'année 2013.

10. Création d'une maison des associations dans l'ex centre de loisirs

L'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités a procédé à une étude de faisabilité pour la rénovation du Centre de loisirs.

L'estimation prévisionnelle, sur la base du document « Etude de faisabilité – septembre 2014 » s'élève à 170 000 euros ht. Le conseil municipal autorise le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Adopté à l'unanimité

11. Délégations consenties au maire par délibération du 16 juillet 2014

- AVENANT

- Avenant n° 2 concernant le marché de maîtrise d'œuvre de la Chapelle Saint-Jacques.
Considérant que la coût prévisionnel des travaux est porté de 260 000 € ht à 303 788.04 € ht, le montant des honoraires est porté de 22 178 € ht à 23 858.84 € ht (soit une différence de 1 680.84 euros).

- ACHATS DIVERS

- PC pour l'agence postale : 1 392.97 euros – Micro Contact
- Perforateur burineur : 681.80 € - Sofibac
- Vague toboggan : 663.60 € - Boisdexter
- Enseigne pour la garderie : 841.20 € - Roudenngrafik.

- Agents non titulaires

- Sylvie Botrel, contrat du 02/09 au 30/12/2014 : 11 h/semaine
- Chrystèle Lucas, contrat du 02/09 au 17/10/2014 : 3 h/semaine
- Hélène Delasalle, contrat du 02/09 au 17/10/2014 : 3 h/semaine
- Fanny Beaulieu, contrat du 02/09 au 17/10/2014 : 7 h 30/semaine
- Cyrielle Briquel, contrat du 02/09 au 17/10/2014 : 5 h 30/semaine
- Nathalie Roux, contrat du 02/09 au 17/10/2014 : 6 h 15 /semaine.